

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 4 (1866)
Heft: 22

Artikel: Chants populaires pour l'armée suisse
Autor: Monnet, L.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-178854>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Il arrive enfin au logis
D'un doyen de la compagnie.
Il monte, il frappe à petits coups.
— Hé, monsieur, que demandez-vous?
Lui dit une bonne servante.
— Pourrais-je bien avoir l'honneur
De dire deux mots à monsieur?
— Las! quand il vient de rendre l'âme?
— Il est mort? — Vous pouvez d'ici
Entendre les cris de madame;
Il ne souffre plus, Dieu merci!
— Ah! bon Dieu! je suis tout saisi!
Ce cher!... ma douleur est si forte!
Le candidat parlant ainsi,
Referme doucement la porte,
Et sur l'escalier dit : Je vois
Que l'affaire change de face;
Je venais demander sa voix,
Je m'en vais demander sa place.

Chants populaires pour l'armée suisse.

(Lausanne, librairie Delafontaine et Rouge; prix : 4 fr.)

Nous avons en mains, depuis plusieurs semaines déjà, le recueil de chants publié par la section vaudoise de la Société militaire fédérale, duquel nous tenons à dire quelques mots, quoique un peu tard.

Ce charmant volume, qui sera bientôt connu de tous nos soldats, fait honneur à ses éditeurs par le soin et le bon goût qui ont présidé au choix des morceaux, dont l'ensemble renferme tous ceux qui méritaient d'y figurer, soit par leur valeur littéraire en ce genre, soit par leur cachet national et patriotique.

N'oublions pas de dire que l'exécution typographique, due aux ateliers de MM. Genton, Voruz et Dutoit, est des plus soignées.

On éprouvé un sentiment bien agréable en voyant débuter ce recueil par cette belle invocation :

Immortel roi des cieux!
Toi qui de tes hauts lieux
Contemples notre armée;
Grand Dieu! protège-nous
Eloigne ton courroux
De la Suisse alarmée!

Tous nos soldats, tous les cœurs susceptibles de s'é-mouvoir aux refrains qui célèbrent la patrie et la font aimer, accueilleront avec empressement les *Chants militaires* et voudront les posséder. Nos jeunes troupiers les rediront dans nos fêtes populaires, dans nos camps, en allant à la manœuvre, et, le soir, assis près de la tente :

Mon fusil bien dérouillé
Je fais ma patrouille;
S'il pleut, je serai mouillé
Comme une grenouille;
Ce n'est là qu'un faible échec,
Le temps se remet au sec.
Je suis volontaire, ô gué!
Je suis volontaire!

Les soixante-deux morceaux qui composent le recueil des *Chants militaires*, sont de genres très divers;

les uns sont des hymnes à la liberté, à l'indépendance de la patrie; les autres sont des cris de guerre, d'autres chantent notre belle nature ou retracent quelque tableau de mœurs. Mais il en est un que nous devons à notre regretté Félix Chavannes, et que tout cœur suisse doit préférer, c'est l'hymne *A la paix*; puisse-t-il être longtemps chanté.

Sur le bleu lac s'élève un chant limpide,
Par les échos doucement répétés;
Et se courbant sous le vent qui la ride,
L'onde murmure : Aimons la liberté! (bis.)
Confédérés! le sang de nos vieux pères,
A fait germer la paix dans notre camp.
Laissons flotter nos paisibles bannières
Sur le Léman! sur le Léman! { (bis.)

O douce paix! notre hymne à toi s'élève;
D'un saint transport nos cœurs sont animés.
De la discorde, oh! viens briser le glaive,
Et qu'en tes mains il se rouille à jamais! (bis.)
Enveloppons nos haines, nos misères,
Dans les replis du drapeau rouge et blanc.
Laissons flotter nos paisibles bannières
Sur le Léman! sur le Léman! { (bis.)

L. M.

Voici par quel procédé mnémotechnique une institutrice des environs de Cambrai apprenait à ses élèves le lieu de naissance de Jeanne d'Arc.

— Elle est née à Domrémy, près Vaucouleurs. Pour vous rappeler Domrémy, retenez le mot *don* qui précède presque tous les noms espagnols, comme don Quichotte, par exemple, dont on vous montre les images quand vous êtes sages. Quant à Rémi, vous connaissez tous saint Rémi, l'archevêque de Reims qui sacra le roi Clovis. Voyons maintenant :

— Marie, mon enfant, où est née Jeanne d'Arc?
— A Domrémy.
— Très-bien. Maintenant, dites-moi quel était l'archevêque de Reims qui sacra Clovis.
— Don Quichotte.

On pense quel éclat de rire accueillit cette réponse. La maîtresse seule ne riait pas. Elle s'est promis désormais d'employer un procédé mnémotechnique moins compliqué. Les confusions sont décidément trop à craindre. (*Gazette des Enfants.*)

Un de nos abonnés nous communique le certificat de conduite ci-après, qu'il vient de retrouver parmi de vieux papiers :

« Le soussigné déclare que le nommé Jaque Daniel D'oleire de Oleire, au canton de Vaud : a servi chez lui en qualité dermalié lespace de 15 moi 10 jour Pendant cetem ce garçon a non seulement aporte beaucoup dassiduité dans lexercice de ses vache; Mais il sest comporte en garçon de probité et de candeur; et de maniere a se rendre recomandable a toutes les honnêtes gens Ensoi de quoi, le present luiaété dé livré à Donatire au canton de Vaud le 11^{em} septembre 1821, DAVID HOFR. »

L. MONNET; — S. CUÉNOUD.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE LARPIN.